



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4060037

N/REF : 23/03/2024 11H00 C:000043 I:00107

V/Appel du Samedi 23/03/2024 a 11H00

IMMOBILIERE ROSELAND

C.C Tamango
44 BOULEVARD NAPOLEON III
06200 NICE

IMMEUBLE : LES LAVES
655 ANCIEN CH DE COLOMARS
ASPREMONT
06790 ASPREMONT

Saint-Jeannet, le 04 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RDC - MR SCIACCA 07.62.03.22.05 OU 07.61.56.45.52

MOTIF : VIDER LA FOSSE SEPTIQUE

Donneur d'ordre : Mme M. GIRALDI

LE 24/05/2024 A 13H00
POMPAGE FOSSE SEPTIQUE 4 METRES CUBE. PLUSIEURS CONTREPENTES CONSTATÉES
SUR LE CIRCUIT DE VENTILATION DE LA FOSSE, UN MANCHON DÉBOÎTÉ SUR
L'EPANDAGE. SORTIE DU BAC DE POUZZOLANE NON RELIÉE A L'ÉPANDAGE. FAIRE
CORRECTION DES PROBLEMES RAPIDEMENT CAR LA FOSSE RISQUE DE SE REBOUCHER.

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 24/05/24 a 16H26 Mme M. GIRALDI

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
4,25	H.Camion Mixte Hydro. 1 Opér.le 24/05	1	162,33		689,90
4,25	H(s)2ème personnel	3	47,36		201,28
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
4,00	M3 Matieres de vidange METROPOLE NICE	3	35,57		142,28
TOTAL H.T.					1033,46
T.V.A. a 10,00%					103,34
TOTAL T.T.C.En EURO					1136,80

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4060037

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN
Règlement par chèque à réception de facture